



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 12 janvier 2021

M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur,
Beauvau de la sécurité

Le ministre de l'Intérieur propose aux organisations syndicales de la police nationale et aux représentants de la gendarmerie nationale une réunion le 25 janvier prochain pour leur présenter le détail de la démarche du Beauvau de la sécurité annoncé par le Président de la République le 8 décembre dernier.

Plusieurs séances de travail seront organisées autour des thèmes évoqués par le ministre de l'Intérieur en commission des lois le 30 novembre 2020 : formation (initiale et continue), encadrement, conditions matérielles, captation vidéo, contrôle interne (inspections), effectifs de maintien de l'ordre, lien police / population.

Ces séances se dérouleront tous les 15 jours à partir de la fin janvier, et cela jusqu'au mois de mai. Celles-ci réuniront des experts français et internationaux ainsi que des maires et des parlementaires.

Toutes les semaines par ailleurs, le ministre de l'Intérieur se rendra dans les territoires pour échanger directement, sous la forme de grands débats, avec les policiers et les gendarmes, ainsi que des débats citoyens (jeunesse, maires, agriculteurs, etc.).

Ces travaux permettront de dessiner des réponses de court terme mais également de poser les bases de la future loi de programmation de la sécurité intérieure pour 2022.